

AAA GROUPE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 235 000 euros
Siège Social : 25 Avenue Garibaldi 87000 LIMOGES
RCS LIMOGES 442 470 902

PROCES-VERBAL DE LA GERANCE CONSTATANT LA
REALISATION DE LA REDUCTION DE CAPITAL

L'an deux mille Vingt Quatre,
Le 12 Mars 2024,

Le soussigné, agissant en qualité de seul gérant de la Société AAA GROUPE, société à responsabilité limitée au capital de 235.000 € dont le siège social est 25 Avenue Garibaldi 87000 LIMOGES, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Limoges sous le numéro 44247090200028, rappelle et constate ce qui suit :

Par délibération en date du 26 Février 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé de réduire le capital social de deux cent trente-cinq mille euros à deux cent cinq mille euros par voie de rachat de trois mille parts.

Ceci étant rappelé, le soussigné constate que, avant l'expiration du délai imparti à cet effet, il a été saisi de l'offre de vente suivante :

- Monsieur Enzo BERTRAND, propriétaire de 198 parts, a offert la vente de 198 parts,
- Madame Martine BERTRAND, propriétaire de 8038 parts, a offert la vente 2802 parts.

Le nombre total de parts ainsi offertes, soit 3.000 étant ainsi égal au nombre de parts dont l'Assemblée avait décidé le rachat, il peut être donné satisfaction à cette offre.

En conséquence des rachats intervenus dans les conditions ci-dessus :

- les 3.000 parts rachetées sont annulées ;
- le capital social se trouve ramené de 235.000 € à 205.000 €.

Le gérant décide de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire pour le 03 Avril 2024 en vue de modifier en conséquence les statuts de la société.

Tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal à l'effet d'en opérer le dépôt partout où besoin sera et, notamment, au Greffe du tribunal de commerce.



Christophe DEVAUX
Gérant,

